

DE L'EXISTENCE, À L'EMBOUCHURE DE LA GIRONDE,
DE L'*Ostrea angulata* LAUCK., À L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

PAR M. LE D^r A. T. DE ROCHEBRUNE.

Il est admis aujourd'hui que l'Huitre dite de «Portugal», *Ostrea angulata* Lauck., si commune à l'embouchure du Tage, et qui compte pour une très large part dans l'alimentation, a été introduite dans les parcs du Sud-Ouest de la France depuis 1866, et que, vers cette époque, elle se serait acclimatée à l'embouchure de la Gironde dans des circonstances assez curieuses.

Notre confrère, le D^r Fischer, dans un mémoire *Sur les conditions d'existence de l'*Ostrea angulata**, rapporte ⁽¹⁾ «qu'un navire chargé d'Huitres du Tage, se rendant à Bordeaux, versa dans la Gironde une partie de sa cargaison, qu'il supposait avariée: les Huitres tombèrent sur le banc de Richard, près du Verdon et à 9 milles environ de l'embouchure de la Gironde. Quelques années après, non seulement ces Huitres avaient constitué un banc très riche, mais le naissain, transporté par la marée et les courants, couvrait tout le littoral de l'estuaire de la Gironde; aujourd'hui (1880), l'Huitre du Portugal y paraît définitivement acclimatée; elle retrouve en ce point des conditions identiques à celles qui la font prospérer à l'embouchure du Tage.»

Malgré ces renseignements pleins d'intérêt, nous nous croyons en mesure de démontrer, avec preuves à l'appui, que la présence de l'*Ostrea angulata* dans l'estuaire de la Gironde remonte tout au moins à l'époque gallo-romaine et, subsidiairement, qu'elle doit être considérée comme éminemment propre à nos côtes océaniques.

Nous retrouvons, en effet, sur nos vieux cahiers de notes, des indications suffisamment explicites pour affirmer nos assertions.

Au cours de l'année 1868, des ballastières ouvertes dans la vaste plaine alluviale de la Charente, aux environs immédiats de Jarnac, mirent à découvert des substructions gallo-romaines qu'il nous fut donné d'examiner.

Ces substructions, disposées sur une surface d'environ 700 à 800 mètres, appartenaient sans conteste à une riche villa construite à droite de Jarnac et à 600 mètres de cette ville. Elles consistaient en murs de 1 mètre de haut, en moyenne, délimitant des chambres de dimensions variables revêtues d'une couche de ciment fin, sur lequel avaient été appliquées des couleures en détrempe, ainsi que le montrent de larges fragments, que nous possédons, uniformément teintés de rouge et de bleu foncé.

Des fouilles pratiquées dans les espaces délimités par les murs mirent à découvert de nombreuses briques à rebord entières et brisées, des plaques

(1) *Journ. de Conch.*, vol. XXVIII, p. 83, 1880.

de marbre ayant servi au dalage des pièces, et des fragments de vases en terre rouge avec ornements en relief d'une assez riche facture.

À droite de la villa existaient six fours de petites dimensions à voûtes cintrées, remplis de débris de charbon et de cenlres, au milieu desquelles abondaient des vases brisés du type précédent, associés à des poteries noires plus grossières.

Enfin, à gauche, s'étendait un amas de terres noirâtres de 10 mètres de long, sur 2 mètres de large et 3 mètres de haut, mélangées de cendres, de briques en morceaux, dont l'un porte l'empreinte d'un pied de Chien, des clous en fer et en bronze, quelques tenons de même métal, des goulots d'amphores, des poids cylindriques en terre cuite avec trou de suspension, des ossements de Porc, de Mouton, de Bœuf et, point capital, une grande quantité de valves d'*Ostrea angulata*, quelques valves d'*Ostrea edulis* Lin., de *Mytilus edulis* Lin., de *Cardium edule* Lin., de *Tapes pululstra* Ment., de coquilles de *Littorina littorea* Lin., Mollusques alimentaires sur nos côtes, comme tout le monde le sait.

Il est évident que l'amas de terres où gisaient tous ces restes doit être considéré comme formé de débris de cuisine, comparable en petit aux Kjoekkenmoeddings.

Ces faits établis, nous nous sommes demandé d'où pouvaient provenir ces Mollusques et en particulier l'*Ostrea angulata*.

Il ne fallait pas songer à l'embouchure du Tage, tandis que les côtes de la Gironde étaient toutes indiquées.

La distance entre notre villa et ces côtes est relativement courte; de plus, diverses voies dont on suit encore aujourd'hui la trace se dirigeaient vers l'estuaire Girondin.

Telle est la voie de Saint-Jean-d'Angély à Blaye, passant par Mesnac, Cherves, Cognac, Jarnac, Jonzac, Marcillac et Blaye: telle est la voie d'Angoulême à Saintes passant par Basseau, Hiersac, Jarnac, traversant la Charente au port de Chassier, pour gagner Cognac et Merpins: voies ayant entre elles des embranchements, comme aussi celle de Saintes à Coutras, laquelle s'unit à son tour à celle d'Angoulême à Bordeaux, près de Contras.

Notons que, sur le parcours de ces voies, existaient de nombreuses villas, des stations plus ou moins importantes ayant de fréquents rapports entre elles, marquant en quelque sorte les étapes échelonnées entre les points de gisement des Huîtres et les localités où elles étaient apportées pour la consommation.

On sait combien les Huîtres étaient estimées des Romains.

On sait qu'au iv^e siècle de notre ère, Ausone a chanté dans ses épîtres les Huîtres engraisées dans l'estuaire de la Gironde, que Sidoine Apollinaire, au v^e siècle, parle des viviers et des parcs à Huîtres bordelaises, que Rondelet les cite également, ainsi que Conrad Gesner et Aldrovande, etc.

Doit-on, dès lors, supposer que l'*Ostrea angulata* a été introduite et cul-

tivée dans l'estuaire de la Gironde à l'époque gallo-romaine, c'est-à-dire entre l'an 48 avant J.-C., époque où la Gaule fut définitivement subjuguée, et l'an 406 de notre ère, marquant la première invasion des Barbares et la chute de l'Empire romain?

Évidemment non : car, pendant cette période, la culture des Huîtres n'était probablement pas encore mise en pratique. Sans doute, à ce moment, les riverains se bornaient à pêcher les Mollusques sur place, pour les consommer ou les expédier dans les localités de l'intérieur assez rapprochées des côtes : ils y recueillaient l'*Ostrea angulata* et l'*Ostrea edulis*, parce qu'elles y étaient autochtones.

L'introduction de l'*Ostrea angulata* à l'embouchure de la Gironde en 1886 ne prouve donc nullement qu'elle n'y existait pas depuis de longs siècles à l'état spontané.

Elle y existait comme sur d'autres points de nos côtes océaniques. Notre sympathique collègue, M. J. Mabille, nous a affirmé avoir recueilli l'*Ostrea angulata* en juillet 1863 sur les rochers des environs de Saint-Jean-de-Luz, particulièrement au lieu dit *le fort Sainte-Barbe*.

Le savant malacologiste est un observateur trop consciencieux pour que son affirmation puisse être mise en doute.

D'autre part, Hidalgo est porté à croire que l'Huître trouvée à Cadix adhérente aux rochers, nommée *Ostrea plicata* par Chemnitz, n'est autre que l'*Ostrea angulata*, à forme légèrement modifiée par suite de son genre d'habitation. Petit de la Saussaye partage cette manière de voir.

Si cette opinion est exacte, voici deux stations authentiques de l'*Ostrea angulata* spontanée.

Sans être trop affirmatif, on peut conjecturer que, vu le polymorphisme des Huîtres, la forme en question a pu souvent être confondue avec certain spécimen de l'*Ostrea edulis*, comme des exemplaires provenant des cultures tendent à le démontrer.

L'attention portée sur ce point permettra, nous n'en doutons pas, de découvrir d'autres stations et d'affirmer les conclusions que nous croyons pouvoir poser d'ores et déjà :

1° L'*Ostrea angulata* est un Mollusque essentiellement propre à nos côtes océaniques ;

2° Sa découverte à l'embouchure de la Gironde remonte à l'époque gallo-romaine ;

3° Elle n'y était pas cultivée à ce moment, mais faisait partie intégrante de sa faune.
